Document de presse relatif au dossier de la restitution des biens culturels du Bénin

De l'initiative du Président béninois à l'accord de la France

- ➡ Le 26 août 2016, le Ministre béninois des Affaires Etrangères et de la Coopération a saisi son homologue français pour réclamer les objets culturels emportés lors du pillage d'Abomey;
- ➡ Le 12 décembre 2016, Monsieur Jean-Marc Ayrault, Ministre Français des Affaires Etrangères et du Développement International, oppose à son homologue béninois une fin de non-recevoir;

- Le 07 mars 2018, lors d'une Déclaration du Président Emmanuel Macron à la Conférence de Presse avec le Président de la République du Bénin Monsieur Patrice Talon, le Président français a annoncé avoir demander à deux personnalités (Madame Bénédicte Savoy et de Monsieur Felwine Sarr) de produire un travail de réflexion afin de faire des propositions concrètes d'ici novembre prochain au sujet des objets culturels;
- Le 1^{er} juin 2018, à l'occasion d'une conférence tenue à l'Unesco intitulée « Circulation des biens Culturels et Patrimoine en Partage : quelles nouvelles perspectives ? », le Chef de l'Etat du Bénin a eu à insister sur le fait que « la restitution, le partage et la circulation des biens culturels sont désormais, pour le Bénin, un facteur de lutte contre la pauvreté, un facteur de création d'emplois et de richesses, un outil de développement socio –économique. Toute chose qui relève des objectifs de l'aide au développement et de la coopération. » ;

Président Macron leur rapport intitulé « Rapport sur la restitution du Patrimoine Culturel Africain : Vers une nouvelle éthique relationnelle » et qui sera publié aux Editions du Seuil et Philippe Rey sous le titre condensé de Restituer le Patrimoine Africain ;

Le Président Emmanuel Macron, en liaison avec le Ministère de la Culture et le Musée du Quai Branly –Jacques Chirac a décidé de restituer sans tarder, 26 œuvres réclamées par les Autorités du Bénin, qui constituaient des prises de guerre du Général Dodds dans les palais royaux d'Abomey, après les sanglants combats de 1892;

Dans sa lettre du 26 novembre 2018, le Président Patrice Talon, a exprimé au Président français sa grande satisfaction pour le communiqué mentionnant sa décision de restituer vingt-six œuvres. Le Président Patrice Talon a exprimé « l'espoir que nous parviendrons rapidement à élaborer et signer une convention globale qui portera sur les inventaires, les restitutions et toutes les autres formes de circulation y compris les expositions conjointes, les copies autorisées, les prêts

Agenda du retour

- Une semaine culturelle du Bénin au MQB-JC du 26 au 31 octobre 2021
- Du 02 au 06 novembre 2021 : le démontage de l'exposition et la mise en caisse des œuvres
- Entre le 08 et le 10 novembre (aux dernières nouvelles, le 09 novembre)
 : la signature de l'acte solennel de transfert de propriété
- Et le départ de la délégation officielle avec les trésors royaux pour le Bénin.

Protocole juridique

- Actes internes aux pays :
 - la France prendra un arrêté de radiation des œuvres des collections françaises (prochains jours);

- le Bénin prendra un décret portant intégration dans le patrimoine culturel national des vingt-six (26) biens culturels restitués par la France au Bénin
- Acte bilatéral : un acte de transfert de propriété sera signé en présence des Chefs d'Etat des deux pays et par les Ministres en charge de la culture : 09 octobre (à préciser).

Agenda de l'accueil au Bénin

- Accueil et hommage à l'aéroport
- Mise en route du protocole technique d'acclimatation des œuvres
- Et une série de manifestations et d'hommages : à partir de mi-janvier 2022

Destinations des œuvres

- Exposition mixte au Palais (symbole de la République) : mi janvier 2022
- Exposition temporaire : Maison du Gouverneur
- Exposition + réserve au MEARD

Mesures techniques dans le musée d'accueil (MIME)

- Le Bénin met un point d'honneur à élever le niveau technique des infrastructures et équipements aux standards internationaux et à assurer la préparation technique des ressources humaines pour la prise en charge des œuvres en réserve, en atelier et en exposition.
- Les normes architecturales ainsi que les exigences y afférentes sont respectées avec l'appui des plus grands experts.
- Des réserves sont construites aux normes avec le mobilier de stockage qu'il faut.
- Un atelier de conservation est intégré au MIME et est aux normes avec les mobiliers et équipements qu'il faut.

- Des équipements de déshumidificateurs sont aussi intégrés pour faire face aux périodes d'humidités (suivant nos spécificités climatiques) et vous pouvez l'observer à l'occasion de l'exposition.
- Les dispositifs de purification de l'air sont aussi installés (équipements spéciaux).
- Les salles sont conçues de manière que l'air soit purifié régulièrement.
- Le matériel de premier secours de restauration est aussi pris en compte.
- La sécurité physique est assurée avec des dispositifs d'alerte et un détachement de la police.

Mise en valeur des œuvres

- Il n'était donc pas bienséant d'être indifférent au fait que nos trésors royaux se retrouvent dans des collections d'autres pays ;
- Les 26 œuvres nous plongent dans un récit à diverses vocations ou fonctions :
 - Fonction éducative : nos ancêtres ont fait le juste combat dont nous devons nous approprier et poursuivre ;
 - Fonction scientifique : des savoirs sont enchâssés dans l'histoire de ces œuvres et nous avions besoin de renouveler notre connaissance du passé ;
 - Fonctions artistiques : c'est du génie artistique qu'il s'agit et il faut continuer de se ressourcer ;
 - Fonction sociale: la restitution des œuvres est porteuse d'une réconciliation avec notre passé et pourquoi pas, un potentiel levier de cohésion sociale (les Béninois du nord au sud, de l'est à l'ouest parlent le même langage autour de cette aventure);
 - Fonction économique : il s'agit d'une véritable source d'attraction touristique et génératrice d'emploi pour la jeune génération.

La restitution et la circulation des biens culturels comme partie intégrante du Programme d'actions du gouvernement

- ⇒ L'ambition est de faire de l'exception culturelle béninoise, un levier stratégique pour l'éclosion de l'industrie touristique béninoise.
- ⇒ Dans son programme d'actions, le Gouvernement a dédié environ 1 milliard d'euros dans le cadre des investissements structurants dans les domaines de la culture et du tourisme pour les objectifs ci-après :
 - faire du tourisme une filière de développement économique créatrice de richesses et d'emplois;
 - mettre en place une réelle politique de soutien aux vocations et talents artistiques ;
 - promouvoir les identités culturelles et la diversité culturelle ;
 - préserver le patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel.
- Des investissements sont engagés sur des programmes touristiques, muséaux et patrimoniaux. En ce qui concerne les programmes muséaux et patrimoniaux, on peut citer :
 - Projet de réhabilitation du Fort portugais ;
 - Projet de construction du musée International de la Mémoire ;
 - Projet de construction du musée Vodun/Orisha à Porto Novo ;
 - Projet de construction du musée de l'Epopée des Amazones et des Rois du Danxomè ;
 - Projet de réhabilitation du musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé;
 - Projet de réhabilitation du musée Hommè;
 - Projet de réhabilitation du musée Sènou Adandé.
- Perception de la restitution des biens culturels :
 - La demande de restitution est initiée conformément à l'orientation de la politique de développement impulsée par le Gouvernement dès 2016 et qui est marquée par des programmes muséaux et patrimoniaux destinés à servir de levier à l'éclosion d'une industrie touristique faisant du Bénin, une Destination phare.
 - Il ne s'agit pas d'un élan de revendication mais plutôt d'une mise en valeur de l'exception culturelle qu'il est important de révéler non seulement au peuple béninois et à sa jeunesse sur place mais aussi au monde entier.
 - Le Bénin met un point d'honneur à élever le niveau technique des infrastructures et équipements aux standards internationaux et à assurer la préparation technique des ressources humaines pour la prise en charge des œuvres en réserve, en atelier et en exposition.

- Le Bénin est dans une posture de coopération bilatérale avec la France.
 - l'appui de l'AFD sur le projet la Route des tatas, la Réinvention de la Cité Lacustre de Ganvié et la formation dans le domaine du tourisme;
 - le projet de construction du Musée de l'Epopée des Amazones et des Rois du Danxomè à l'étape d'instruction ;
 - la mobilisation des experts Français sur les programmes muséaux et patrimoniaux en cours dans les villes de Ouidah et d'Abomey
 - deux (02) conservateurs de musée bénéficient d'un stage dans le cadre de l'acquisition de compétences relatives aux techniques de manipulation des œuvres (sortie des œuvres, nettoyage, soclage, montage et démontage d'exposition, conditionnement, mise en caisse);
 - trois (03) spécialistes du patrimoine bénéficient chacun d'une bourse de renforcement de capacités octroyée par le Réseau des Grands Sites de France;
 - soixante (60) professionnels du patrimoine participent à un cycle de sessions de renforcement de capacités en médiation culturelle, animées par l'Ecole du patrimoine Africain;
 - les professionnels béninois du patrimoine et de la sécurité ont bénéficié d'une mission d'appui-conseil pour une meilleure prise en charge des questions de sécurité-sûreté des musées.

Liste des œuvres

- 1. Statue royale, anthropo-zoomorphe (bochio) : statue royale de Glèlè
- 2. Statue royale, anthropo-zoomorphe (bochio) : statue royale de Béhanzin
- 3. Porte du palais royal d'Abomey
- 4. Porte du palais royal d'Abomey
- 5. Porte du palais royal d'Abomey
- 6. Porte du palais royal d'Abomey
- 7. Siège royal
- 8. Calebasse à couvercles
- 9. Siège (Kataklè)
- 10. Récade, bâton de danse
- 11. Récade, bâton de danse
- 12. Récade, bâton de danse
- 13. Fuseau

- 14. Métier à tisser
- 15. Pantalon
- 16. Tunique
- 17. Sac
- 18. Autel portatif aux emblèmes de Béhanzin asen
- 19. Autel portatif asen
- 20. Autel portatif asen
- 21. Autel portatif asen
- 22. Autel portatif asen
- 23. Autel portatif asen
- 24. Statue anthropomorphe (bochio)
- 25. Statue royale de Ghézo (trône de Ghézo)
- 26. Trône du roi Glèlè